

A Juillet 1790.

62.

Exp 90369.10/5



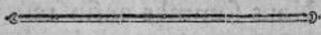
DISCOURS

PRONONCÉ

SUR L'AUTEL DE LA PATRIE,

PAR M. MAILHE.

*Avec le Serment civique, & les Adresses
à l'Assemblée Nationale & au Roi.*



QU'IL est auguste, qu'il est important le serment que nous avons prononcé, serment écrit dans le Ciel, gravé dans nos cœurs, & que nous allons signer sur un monument transmissible aux générations futures ! Nous avons juré de ne former entre nous qu'une famille de frères, étroitement liée à la grande famille de l'Empire ; nous avons juré de tout sacrifier pour le maintien de la Constitution & pour notre défense réciproque. Ainsi revivront avec leur vigueur première ces obligations sacrées, aussi anciennes que les Lois de la nature & du contrat social : ainsi refleurira sur une tige indestructible cette égalité originelle que l'orgueil & l'usurpation avaient ensevelie sous un tas monstrueux de privilèges absurdes & dévorans. Loin de nous ces distinctions odieuses qui variaient si horriblement le spectacle de l'humanité outragée, &

ne pouvaient servir qu'à cacher une petitesse réelle sous l'écorce d'une grandeur idéale ! « Il ne s'agit » plus de noblesse , mais d'utilité , mais de capacité ; & ce ne sont ni les parchemins , ni les » titres , ni les images des morts qui sauvent la » Patrie (1). »

Nos pères les Germains étaient tous soldats , tous frères. Ils ne différaient que par leur mérite & le suffrage de leurs égaux. La couronne seule était héréditaire pour la tranquillité de la Nation (2). Nous sommes enfin redevenus dignes d'eux : leur Constitution est la nôtre ; & nous y avons ajouté tout ce que la saine Philosophie , combinée avec l'expérience de vingt siècles , pouvait inspirer de plus sage & de plus sublime.

Du patriotisme & du courage , des talens & des vertus , voilà les distinctions qui conviennent à des hommes , à des Français. Le plus grand parmi eux fera celui qui aura le plus dignement rempli son serment civique & fédératif.

Quels prodiges ne verrons-nous pas éclore de ce nouvel ordre de choses ? La liberté de faire le bien public , & la gloire de l'avoir fait , entre-tiendront dans tous les cœurs un foyer perpétuel d'émulation & d'énergie. Les obstacles & les dangers irriteront le courage , élèveront l'ame , mul-

(1) Bacon , *serm. fid.* XIV. *Amst.* Elzev. pag. 61.

(2) Tacite , *de morib. Germ.* 7.

tiplieront les forces ; il ne restera plus qu'à triompher ou à mourir.

Quand nous lisons dans l'Histoire le dévouement des Codrus , des Philènes , nous les regardions comme des insensés : c'est que , dégradés par la servitude , nous n'avions pas encore appris que nous eussions une Patrie. Ces efforts de héroïsme n'ont plus rien qui nous étonne : tout vrai Citoyen en porte le germe dans son cœur.

Et ne nous sommes-nous pas soumis à de semblables sacrifices ? Soyons donc toujours prêts à les consommer. Libres par la Constitution , soyons esclaves pour elle. Enchaînés par ses Lois saintes au char du bien public , osons le conduire à son but , dussions-nous mille fois périr dans la carrière.

N'oublions jamais sur-tout que nous avons pris les armes , non pas pour attaquer les ennemis de la Patrie , mais pour prévenir leurs complots , arrêter leurs manœuvres , réprimer leur audace. Les anciens Grecs déclaraient infame celui qui revenait sans bouclier ; mais , en abandonnant son épée ou sa lance , un Soldat ne perdait aucun de ses droits de Citoyen. Ces sages Républicains pensaient sans doute que la guerre ne peut être réputée juste , qu'autant qu'elle a pour objet de repousser plutôt que d'attaquer l'ennemi (1).

Mais que parlé-je d'ennemis de la Patrie ou de

(1) Plutarque , au commencement de la vie de Pélopidas.

la Constitution ? Elle n'en aura plus , ou dumoins n'oseront-ils plus se montrer , si les bons Citoyens favent toujours rester unis ? Cette harmonie ne fera pas moins redoutable aux Puissances étrangères : & ce n'était pas sans raison que le formidable Juge des tyrans & des événemens politiques (1) attribuait la destruction de l'Empire des Gaulois à la décadence de leurs alliances civiques.

Pourquoi les forces de l'Asie entière se brisèrent-elles tant de fois devant quelques petits Peuples renfermés dans l'enceinte d'un pays qui n'égalait pas le quart de la France ? N'en cherchons la cause que dans cette ligue amphyctionnique , qui soumettait tous les cœurs , tous les bras à un mouvement uniforme , que dans ces fêtes célèbres qui offraient tous les ans aux vieillards , à la jeunesse , aux enfans , une école de courage & de patriotisme (2).

Instruits par l'exemple des divisions qui perdirent tous ces Peuples , les Français éterniseront leur concorde , leur fraternité. Qu'il sera beau de voir toutes leurs volontés réunies en une devant les Lois de la Fédération générale de l'Empire ! Eh , quelles Lois ! Elles ne sont que l'expression

(1) Tacite.

(2) Ces fêtes , connues sous le nom de Panathénées , avaient été instituées par Thésée en l'honneur de Minerve pour consacrer & perpétuer la réunion des Peuples de l'Attique.

de la bienveillance que la nature nous prescrit envers nos semblables. L'ambition de conquérir, de ravager l'univers, était un des principaux ressorts du patriotisme Romain : celui des Français sera essentiellement fondé sur le bonheur de l'humanité. Une Nation puissante, toujours armée, non par un esprit de conquête, mais par un esprit de paix, non pour tourmenter ses voisins, mais pour les contenir, mais pour défendre sa Constitution, voler au secours des Peuples opprimés, donner à tous les hommes l'exemple des devoirs & des égards respectifs qui leur sont imposés par la Sagesse éternelle, propager par-tout l'empire de la Philosophie & de la liberté. . . . A l'idée d'un tel spectacle, l'esprit s'étend, le cœur s'agrandit; chacun de nous remercie le Ciel de l'avoir fait naître dans le dix-huitième siècle, & sur-tout de l'avoir fait naître Français.

Non, ce n'était pas une chimère que tu embrassais, digne modèle de Louis XVI, quand ton ame vaste & sensible concevait le projet d'une République universelle (1) ! Nous en voyons la possibilité; nous touchons à l'époque de son exécution. Du haut de la Tribune nationale, la raison fera briller sur tous les points du globe le signal du réveil moral & politique; rappellera toutes les

(1) On fait que Henri IV avait formé le projet de réunir les différens Etats de l'Europe sous la forme d'une espèce de République.

Nations à la Liberté ; leur apprendra que les devoirs des Citoyens renferment les devoirs de l'homme considéré comme membre de toute la famille humaine ; animera les différens peuples de l'Univers des sentimens d'un patriotisme général , & parviendra insensiblement à former entr'eux une chaîne de bienfaisance & d'harmonie.

Voilà les destins que la France est appelée à donner au monde ! Braves Soldats , dignes Confédérés , voilà l'édifice de gloire & de bonheur , dont vous aurez contribué à poser les fondemens !

Il fut un temps où un seul homme se faisait respecter au milieu des peuples les plus barbares , en disant : *Je suis Citoyen Romain*. La présence d'un Français dans les plages étrangères ne fera naître que des mouvemens d'affection : il n'aura pas besoin de se nommer ; on le reconnaîtra partout à son esprit de concorde , à sa bienveillance envers tous les hommes , à cette fierté noble & simple que lui donnent le sentiment de sa liberté , & l'honneur d'être un des modèles de la régénération qui va s'opérer dans l'un & l'autre hémisphère.



SERMENT CIVIQUE.

Nous qui venons de recouvrer toute la dignité de nos peres les Francs , avec l'exercice des droits immuables de la nature & de la société : instruits par les fautes de leurs enfans qui ne furent point rester unis , & qui par cela même se trouverent bientôt livrés aux attentats de l'ambition , aux caprices d'une foule de tyrans , à toutes les horreurs qui peuvent dégrader l'humanité ; forts des principes & des sentimens régénérateurs qui animent tous les Français , dignes de porter ce nom ; libres & heureux à l'ombre d'une Constitution qui doit former dans l'Histoire des progrès de l'esprit humain la plus belle & la plus importante des époques.

Nous jurons en présence de l'Être-Suprême , qui est dans les cœurs & punit les parjures , de vivre & de mourir avec le titre de Citoyens-Soldats , de camarades & de freres ; d'être fidelles à la Nation , à la Loi & au Roi ; de maintenir de toutes nos forces tous les Décrets acceptés ou sanctionnés par le Roi ; de sacrifier à l'intérêt commun notre temps , nos fortunes & nos personnes ; de ne reconnoître pour nos amis que les amis de la Patrie ;

de regarder ses ennemis comme les nôtres ; de poursuivre sans relâche les complots & les manœuvres qu'on pourroit former contre l'ordre établi par nos Représentans ; de voler au secours les uns des autres au premier signal qui nous aura légalement appelé ; d'élever nos enfans dans les mêmes sentimens , afin que le feu sacré du patriotisme se perpétue de génération en génération , & que ce saint ouvrage de l'Assemblée nationale soit aussi éternel que les principes qui lui ont servi de base & de fondement.



A D R E S S E
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

PÈRES DE LA PATRIE,

SOYEZ, après l'Eternel, les premiers dépositaires du ferment fédératif que nous venons de prononcer sous les murs de Toulouse. C'est votre ouvrage, ce sont vos Décrets acceptés & sanctionnés par le Restaurateur de la Liberté Française, que nous avons juré de maintenir par la réunion de nos volontés & de nos forces. Ce n'était pas assez d'avoir brisé les chaînes du despotisme; d'avoir rappelé aux Français qu'ils ont une Patrie; d'avoir rendu à l'homme sa dignité originelle, & au Citoyen l'exercice de tous les droits stipulés dans le contrat primordial; d'avoir trouvé ce qui avait échappé aux plus grands Législateurs, le moyen de concilier l'activité du Gouvernement monarchique avec les avantages du Gouvernement populaire: il fallait sur-tout soutenir le sublime enthousiasme que vous aviez excité dans les cœurs; il falloit que les Citoyens devinssent tous soldats, tous animés d'un

esprit de fraternité , tous prêts à verser leur sang pour la cause commune.

Ces prodiges inconnus depuis qu'Athènes & Lacédémone eurent perdu leur liberté, vous les avez reproduits avec les alliances fédératives. Au pied des Autels où elles ont été jurées, sont enchaînés l'intérêt personnel, les passions, les préjugés, le fanatisme, tout ce qui peut s'opposer au bonheur public. Ne craignez donc plus les clameurs ou les efforts de ces vains fantômes qui retardèrent si long-temps les progrès de l'esprit humain. Quand vous commençâtes votre étonnante carrière, vous n'aviez d'autre guide que vos cœurs, d'autres armes que la justice, d'autre soutien qu'un peuple qui n'avait encore appris qu'à être esclave, d'autre encouragement que les vœux d'un Roi patriote, mais trahi, parce qu'il désirait le bien, par cette classe privilégiée qui, en poussant la Nation vers le dernier période de sa nullité, prétendait être l'unique appui de l'Empire. Aujourd'hui vous êtes environnés du bouclier de la félicité publique. La confiance des Citoyens qui est illimitée comme votre bienfaisance, les lumières que vous leur avez communiquées, l'esprit à la fois militaire & pacifique dont ils sont animés, l'union respectueuse que vous avez comme naturalisée dans leurs ames, leurs sermens, leurs fortunes, leurs vies, tout garantit la stabilité de la Constitution.

Eh ! qui pourrait la renverser ? En vain ses ennemis se font-ils flattés de la voir se dissoudre dans

les horreurs de l'anarchie. Les mouvemens qui ont agité son berceau, sont inséparables d'une grande révolution. Aux prises avec les abus, la raison ne pouvait lutter & triompher qu'avec violence; & faut-il s'étonner que des esclaves qui s'élancent vers la liberté, froissent les oppresseurs qu'ils rencontrent sur leur passage? Tout cela est dans la nature: mais laissons affermir l'édifice des Lois, & bientôt elles prendront toute la plénitude de leur empire. On s'indigne contre un frein illégitime; mais on aime le joug qu'on s'est volontairement imposé: témoin la joie avec laquelle les Français s'enchaînent par les sermens les plus solennels. Un Peuple entier ne se ligue pas pour faire le tourment de la Patrie; il ne s'unit que pour maintenir la justice & la paix.

Qu'on cesse donc de vanter le calme dont on jouissait sous l'ancien régime. Oui, l'Etat était tranquille; mais c'était la tranquillité de la mort.

Quel prodigieux changement & dans les choses & dans les idées! Ce ne sont plus les mêmes intérêts, les mêmes mœurs, les mêmes hommes; ce n'est plus la même Nation: les Français n'ont conservé de leur antique manière d'être que la franchise & le courage qui les distinguèrent toujours des autres Peuples. Mais quel germe de patriotisme & de vertu la nature ne devait-elle pas avoir imprimé dans leurs ames? Un moment a suffi pour les familiariser avec une Constitution dont Platon avait à peine conçu l'idée dans sa

sublime théorie , & qui sembleroit ne pouvoir convenir qu'à une association de Héros-Philosophes.

Qu'on reconnoît bien là l'irrésistible ascendant de votre génie & de votre sagesse ! Achevez votre ouvrage , augustes Fondateurs de la Patrie ! Tous les Peuples de la terre ont les yeux fixés sur vous , comme vers le centre de l'ordre & du bonheur général. Ils ne se borneront pas à une admiration stérile. Jadis les Nations allaient chercher dans l'Egypte ou dans la Crète des Lois qui ne convenaient pas à leurs mœurs. Puisées dans le Code invariable de la nature & de la raison , les Lois que vous dictez à la France , sont de tous les temps & de tous les pays. N'en doutons point ; la Tribune Française deviendra l'école de toutes les Sociétés politiques. L'éternité de la Constitution sera de plus en plus assurée par l'extension graduelle de son empire ; & votre sagesse , semblable à celle de la Divinité , embrassera par ses effets l'universalité du genre humain.



 ADRESSE AU ROI.

SIRE,

DANS une Assemblée où le célèbre Paoli harangua les Corfès, on lui demanda la destination d'un siège qui restait vide, & qui dominait sur tous les autres; *c'est*, répondit-il, *le siège de la Liberté*: idée sublime, & vraiment digne des principes qui régissoient les anciens Spartiates. Mais combien ne vous êtes-vous pas montré plus grand encore? Le Héros de la Corse parlait à un peuple qu'on n'avait pu, dans aucun temps, plier à l'habitude d'avoir un Maître. Quand vous prîtes les rênes de l'Empire, vous ne vous trouvâtes, au contraire, environné que d'une grande multitude d'esclaves. Bien loin de la flatter, ce spectacle révolta votre belle ame. Vous abjurâtes les maximes de vos prédécesseurs; vous fîtes revivre le mot de *Nation* qu'on avait retranché de la langue législative & judiciaire; vous déclarâtes que « vous seriez constamment occupé » du bonheur de vos peuples, & que vous mettriez » votre principale gloire à commander UNE NATION LIBRE ET GÉNÉREUSE (1).

En vain les ennemis du bien public travaillèrent-ils, pendant dix ans, à vous faire perdre de vue

 (1) Voy. l'Edit des Serfs, du mois d'Août 1779.

ce magnanime projet : vous confondîtes leurs complots & leurs manœuvres, en appelant autour de vous cette Nation dont ils craignoient tant le réveil, en lui remettant le droit de poser elle-même les bases de sa félicité.

Ce grand ouvrage s'avance majestueusement vers sa perfection ; & quand vous voyez, Sire, que l'intérêt personnel ose l'attaquer sous l'imposant, mais perfide prétexte de défendre votre autorité, vous invitez les citoyens à jurer de le maintenir : vous souriez délicieusement aux Autels qu'ils élèvent à la Liberté, aux sermens qu'ils y font de vivre ou de mourir avec elle, ou pour elle.

Sire, nous venons de former une de ces Fédérations partielles qui seront les anneaux de la Fédération générale & prochaine de l'Empire. Ainsi, graces à votre cœur aimant & généreux, la Nation ne fera plus qu'une grande famille animée du même esprit & des mêmes sentimens : ainsi nous n'aurons plus à redouter ni l'orgueil, ni les efforts des ennemis de la Constitution ; il ne nous restera qu'à déplorer leur aveuglement, & à faire des vœux, pour qu'ils reconnaissent enfin que la véritable grandeur consiste à respecter les droits de l'homme & les devoirs du Citoyen.

Quand cesseront-ils sur-tout de calomnier nos intentions ? A les entendre, nos Confédérations ne sont que le renouvellement de la ligue qui déshonora la fin du dix-huitième siècle. Ils ne s'aperçoivent donc pas que cet odieux parallèle se rétor-

que contre eux ! Les ligueurs n'étaient que les instrumens d'une faction rebelle dont le chef travaillait sourdement à s'asseoir sur le Trône à la place du Roi légitime : couverte d'un manteau sacré, l'ambition secouait par-tout les torches du fanatisme, & forçait la moitié de la France à égorger l'autre au nom d'un Dieu de paix ; & voilà les armes que nos détracteurs ont opposées aux progrès de la Constitution ! Voilà comment ils n'ont pas craint de déshonorer la cause même du Ciel en l'associant à celle de l'oppression & de la vengeance !

Ce ne fut qu'en se ralliant autour du vertueux Henri, que les bons Citoyens parvinrent à sauver la France : comme eux, Sire, nous nous sommes armés pour vous délivrer de cette foule de tyrans privilégiés dont l'ambition ne tendoit pas à moins qu'à vous rendre leur premier esclave.

Furieux de trouver en vous le plus ardent Protecteur de la constitution, ils cherchent à vous prévenir contre elle, en répétant sans cesse qu'elle vous a tout enlevé. Eh ! ne possédez-vous pas toujours un bien inépuisable, un bien qui les comprend tous, l'amour de vingt-quatre millions d'hommes ? La Couronne n'a perdu aucun droit légitime : elle n'a perdu qu'un privilège détestable, usurpé, que votre cœur n'avoua jamais, que vos Ministres, de concert avec les despotes subalternes, exerçaient en votre nom & à votre insu, celui d'écraser la portion la plus nombreuse, la plus utile de la Nation, & de l'asservir aux passions de quelques

prétendus Grands qui s'engraissaient de sa substance la plus pure.

De quel poids, Sire, votre cœur n'a-t-il pas été soulagé par l'extirpation de ces révoltans abus ? C'est maintenant que vous êtes véritablement Roi : & quel autre fut jamais plus grand que vous ? Avant que vous eussiez brisé nos fers, vous réunissiez sur votre tête tous les titres que les différens siècles avaient déferés aux Bienfaiteurs du genre humain : aujourd'hui vous en portez un nouveau qu'aucun Roi n'avoit mérité encore, & qui est digne de la Divinité que vous représentez sur la terre, celui de Restaurateur de la Liberté.

Ah ! si vous pouvez vous faire une juste idée de tous les transports de notre reconnaissance, de tous les élans de notre amour, de toutes les bénédictions que vous donnent vos peuples, vous êtes le plus fortuné comme le plus grand des mortels : & comment ne le feriez-vous pas ? Tous vos vœux sont remplis : vos enfans sont libres & heureux ; & leur félicité est devenue le plus ferme rempart du Trône. Qu'il connaissait bien cette véritable base de la puissance des Rois, le Monarque Citoyen (1), à qui l'on reprochait de laisser à ses successeurs l'autorité plus faible qu'il ne l'avoit reçue : *au contraire*, répondit-il, *je la leur laisserai plus grande, parce qu'elle sera plus sûre & plus durable* (2).

(1) Théopompe, Roi de Lacédémone.

(2) Voyez Plutarque, vie de Lycurgue.